

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 14 (1869)  
**Heft:** (18): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 18.

## LE FUSIL A RÉPÉTITION SYSTÈME VETTERLI (1).

*Modèle suisse de 1869 (avec planches).*

Le fusil à répétition dont l'ordonnance a été adoptée par le Conseil fédéral en date du 8 janvier 1869 et qui vient d'être de nouveau sanctionné par les Chambres, se compose des sept parties principales suivantes :

- 1<sup>o</sup> Le canon.
- 2<sup>o</sup> La boîte et les pièces de fermeture.
- 3<sup>o</sup> Le cylindre-obturateur, mécanisme de répétition, d'obturation et de percussion.
- 4<sup>o</sup> La monture en deux pièces.
- 5<sup>o</sup> Les garnitures.
- 6<sup>o</sup> La baguette.
- 7<sup>o</sup> La bayonnette.

*Le canon* (en acier fondu, bronzé), avec pans à l'arrière et taraudé pour recevoir la boîte de fermeture ; le tenon de bayonnette sert en même temps de guidon ; la chambre à cartouche dont le logement du bourrelet de cartouche laisse entrer le cylindre de fermeture de 2<sup>mm</sup> avec un passage pour le crochet d'extracteur.

*La boîte* (en fer forgé et cémenté) est vissée au canon ; elle contient le cylindre avec mécanisme de percussion, le transporteur qui a un mouvement vertical dans la boîte.

La partie supérieure de la boîte forme un demi-cylindre creux, conducteur du cylindre d'obturation ; elle continue l'axe de l'âme du canon et finit intérieurement par deux embases où viennent reposer les ailes de la noix. Une rainure est pratiquée intérieurement à la partie supérieure pour conduire l'extracteur et un passage dessous pour le bras le plus court du levier du transporteur.

Sous la partie taraudée de la boîte se trouve un évasement en forme d'entonnoir pour recevoir le fût et l'ouverture du magasin ; à droite l'ouverture, pouvant se fermer au moyen du fermeoir de boîte, pour l'introduction des cartouches dans le magasin, comme aussi pour la charge successive ; à gauche se trouve le fermeoir du magasin avec sa vis servant de vis de sous-garde. La boîte a une ouverture verticale pour le mouvement du transporteur ; elle est prolongée à l'arrière par les deux bandes, supérieures et inférieures ; la bande supérieure sert de guide au cylindre et a une ouverture pour laisser passer la détente ; le ressort de gachette est fixé à cette bande au moyen de sa vis. La bande inférieure porte le corps de détente, la sous-garde y est fixée par un crochet de bascule ; la crosse est encastrée entre les deux bandes et entre dans un évasement à la partie postérieure de la boîte ; elle est retenue à la boîte par une vis à bois et par une vis qui réunit les deux bandes.

*Mécanisme d'obturation, de percussion, de répétition.* Le système de répétition consiste dans le transport des cartouches dès le magasin jusqu'à la chambre à cartouche ; il se fait par le moyen du *transporteur et de son levier*.

*Le transporteur* (en fer cémenté) contient le logement pour la cartouche soit qu'elle sorte du magasin, soit qu'elle soit introduite directement par l'ouverture de charge ; deux parties saillantes à l'intérieur, au-dessus du logement de la cartouche, empêchent celle-ci de sortir de son logement, tout comme la douille vide repose sur ces renforts en sortant de la chambre du canon. Le transporteur est fraisé du côté gauche pour laisser le passage au levier coudé qui agit sur lui. Le bras le plus court de ce levier s'engage dans la rainure pratiquée sous le cylindre,

(1) Nous empruntons ces indications sur le nouveau fusil suisse ainsi que les figures qui les accompagnent à l'intéressant ouvrage que M. le capitaine Schmidt, contrôleur-chef fédéral, a récemment publié sur les *Armes à feu*, et dont une édition française est en train de paraître. Par ce spécimen, mieux encore que par ce que nous avons dit précédemment des livraisons allemandes, nos lecteurs pourront juger du haut mérite de cette instructive publication.